

B E Y O G L U

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41852
 REDACTION: Galata, Cinar Sokak, Sen Piyer Han 2ci kat
 Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
 à la Maison
KEMAL SALIH - HOFFER - SAMANON - HOULI
 Istanbul, Sirkeci, Asirefendi Cad. Kahrman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur - Propriétaire : G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le régime juridique du Canal de Suez

Le sénateur Amedeo Giannini publie sous ce titre, dans *Orient Moderno*, la belle revue qu'il dirige avec tant d'autorité, une étude détaillée qui mériterait d'être reproduite ici intégralement si ses proportions mêmes n'étaient inconciliables avec les limites nécessairement étroites assignées à un article de journal. Bornons-nous à en extraire quelques données succinctes.

Le sénateur Giannini rappelle que l'initiative du premier essai de statut juridique du Canal de Suez revient à l'Egypte. Par son firman du 30 novembre 1854, Mohammed Saïd pacha accordait pour 99 ans à Ferdinand De Lesseps la concession pour l'ouverture d'un Canal « propre à la grande navigation », à condition qu'il fut accessible à tous les Etats, sur la base d'une complète égalité et que la compagnie qui devait en assumer la gestion eût un caractère universel.

Mais l'art. 14 du firman ultérieur du 5 janvier 1856, contenait une restriction importante. La liberté de passage était réservée aux navires de commerce, seuls mentionnés dans ce texte. Fallait-il en exclure les navires de guerre et cette exclusion devait-elle être étendue même au temps de paix ? Les controverses sur ces points furent longues et animées. La thèse de la Sublime Porte, qui devait ratifier la Concession en tant que puissance suzeraine, était que les navires de commerce devaient seuls bénéficier du droit de transiter librement à travers la nouvelle voie de communication. D'ailleurs, l'Angleterre qui voyait d'un mauvais oeil l'initiative de De Lesseps, s'employait de son mieux pour compliquer la question.

Finalement, à la Conférence d'Istanbul (la première, celle de 1866), la thèse de la liberté entière du trafic, pour toutes les catégories de navires de guerre et de commerce triompha. Effectivement, lors de la guerre de 1870, les deux belligérènes firent passer sans difficulté leurs bâtiments armés à travers le Canal, tout en s'abstenant de s'y livrer à aucun acte d'hostilité.

Le firman de 1866 donnait une solution unilatérale au régime du Canal. Mais nous ne tarderons pas à voir les puissances chercher à s'immiscer dans sa gestion. Et la plus ardente à le faire fut l'Angleterre qui, à la faveur d'un véritable coup de théâtre parvenu à (1875) à assurer la majeure partie des actions détenues par le Kédivé Ismail. L'opération, comme le dit lord Gladstone, ne tenait nullement à des buts de spéculation mais était une affaire politique propre à renforcer l'empire. Entretemps, la commission internationale convoquée à Istanbul en 1873, avec la participation des représentants des différentes grandes puissances, concluait à la nécessité d'ouvrir le Canal au trafic de tous les navires de guerre ou de commerce de toutes les puissances, contrairement au principe préconisé naguère par le prince de Metternich, et soutenu énergiquement jusqu'en 1875 par Travers-Weiss et par d'autres juristes.

En 1877, la Russie fut avisée par la Grande-Bretagne que toute atteinte contre le Canal serait considérée comme un acte d'hostilité contre les Indes — et elle fournit d'autant plus volontiers les assurances qu'on lui demandait que l'état de ses forces navales, à l'époque ne pouvait lui permettre d'envisager rien de sérieux dans ce sens.

Nous arrivons ainsi à la révolte d'Alexandrie en 1882, au bombardement d'Alexandrie par les Anglais et à l'occupation de leur part de Suez et des rives du Canal. De Lesseps protesta, invoqua la foi des traités. Mais les Anglais n'ont pas accoutumés de se laisser arrêter par des considérations juridiques quand ils estiment que leur intérêt est en jeu.

Le 3 janvier 1883, lord Granville invita les grandes puissances maritimes (Autriche, France, Allemagne, Russie) et la Turquie, en tant que puissance suzeraine, à une conférence qui se tint à Istanbul, pour l'élaboration d'une déclaration commune tendant à assurer la liberté perpétuelle du transit à travers le Canal de Suez. Les pourparlers furent laborieux. La Turquie, notamment, fit certaines objections qui furent partiellement admises, et le 28 octobre 1888, le texte définitif fut signé solennellement. Il stipulait (art. 1) que le Canal maritime de Suez sera toujours libre et ouvert, en temps de paix comme en temps de guerre, à tous navires de commerce ou de guerre sans distinction de pavillon. En conséquence, les Hautes Parties Contractantes conviennent de ne porter aucune atteinte au libre usage du Canal en temps de paix comme en temps de guerre.

Leprogrammedesttravaux publics dans les provinces de l'Est

Le Ministre des travaux publics, M. Ali Çetinkaya, poursuivant son voyage d'études, est arrivé à Erzurum, après avoir passé une nuit à Erzincan. Au banquet qui lui a été offert, il a fourni les renseignements qui suivent :

— Le Président du Conseil, M. Ismet Inönü, au cours de son voyage d'études dans les provinces, avait pris de nombreuses notes.

Au Conseil des Ministres qui a été tenu, chaque ministre s'est saisi des affaires relevant de son ministère. En ce qui concerne les plus importantes étaient de commencer par Erzurum, la construction de la voie ferrée devant relier cette ville à Sivas ; la consolidation de celle d'Erzurum - Sarikamis et l'achèvement de la route de transit Trabzon-Iran. Je suis venu ici pour faire des constatations sur place. La ligne Sivas - Erzurum a atteint le défilé de Kemah. Nous sommes en train de rechercher les moyens à employer pour que le tronçon qui reste à achever jusqu'à Erzurum puisse être prêt avant le délai de deux ans, primitivement prévu. Nous avons décidé de faire venir de Russie les matériaux nécessaires que nous avons déjà commandés au délégué commercial des Soviets. Au mois d'avril prochain, les travaux commenceront d'ici.

Nous allons nous occuper des installations nécessaires pour fournir l'eau à notre réseau et il appartient aux municipalités d'en assurer l'adduction vers les villes. Pour tous les travaux que j'ai plus haut définis, il faut un crédit de 3 millions de Ltqs. qui sera demandé du Kamutay.

Les devises accordées aux personnes qui suivent un traitement à l'étranger

Vu le nombre de personnes qui, sous prétexte de maladies, partent pour l'Europe et qui de ce chef sont autorisées à emporter des devises, le Ministère des Finances a l'intention, ce procédé ayant donné lieu à des abus, de restreindre la proportion des devises accordées en pareil cas.

Le directeur de la presse au ministère des affaires étrangères hellénique

Athènes, 8. — Le directeur de la presse au ministère des affaires étrangères, M. N. Moscoupolos, atteint par la limite d'âge, prend sa retraite. Il serait remplacé par M. D. Nicolopoulos, ancien ministre de Grèce à Addis-Abeba.

M. N. Moscoupolos est très connu à Istanbul où il a été longtemps correspondant du « K. K. Correspondenz Bureau » de Vienne.

« re ». Le texte est formel, et la répétition d'une même affirmation, en termes presque identiques, est faite pour en souligner le caractère absolu.

Les traités de l'après-guerre (Ver-sailles, St-Germain, Neuilly, Trianon) reconnaissent le protectorat de la Grande-Bretagne sur l'Egypte et le transfert à S. M. britannique des droits conférés à S. M. le Sultan par le traité de Constantinople. C'est là une confirmation implicite des dispositions de ce traité qui demeurent donc juridiquement en vigueur.

En ce qui concerne le traité avec la Turquie, on sentit le besoin de spécifier par l'art. 99 du traité de Lausanne, que la Convention de 1888 est remise en vigueur entre elle et les puissances contractantes.

Les partisans de la thèse de la caducité de la convention de 1888 sur la liberté du trafic à travers le Canal invoquent l'art. 20 du Pacte de la S. D. N. qui déclare abrogées toutes obligations ou ententes incompatibles avec ses termes. (Ceux du pacte lui-même). Mais il reste à démontrer — ce qui n'a même pas été tenté — l'incompatibilité du texte qui nous occupe avec le Covenant.

D'ailleurs, il n'est peut-être pas inutile de rappeler, avec l'auteur qui nous sert ici de guide, que l'on a calculé sur la Convention de 1888 celle concernant le Régime des Détroits annexée au traité de Lausanne — et qui est conçue dans un esprit entièrement conforme au Covenant, puisqu'elle lui est postérieure et qu'elle a été conclue sous l'égide de la S. D. N.

G. PRIMI.

Le Caire, 7 A. A. — Le président du conseil dément la nouvelle sur la nomination de trois juristes chargés d'examiner la fermeture éventuelle du Canal de Suez.

Un abordage en Marmara

Il y a un disparu

Le voilier à moteur *Sürmene*, de 120 tonnes, ayant son port d'attache à Sürmene, patron Tevrik Kaptan, avait embarqué avant-hier 90 tonnes de sucre à Istanbul. Après avoir subi le contrôle d'usage par les soins de la capitainerie du port, il avait appareillé vers le soir pour Izmir. L'équipage se composait de cinq hommes, outre le patron Tevrik Kaptan. Comme le vent était favorable, on faisait bonne route grâce à l'action combinée des voiles et du moteur.

A 2 heures du matin, le *Sürmene* se trouvait par le travers de Bigadras, quand une masse sombre surgit ; c'était celle du vapeur *Mersin*, de l'Administration des voies maritimes, venant de Biga.

Le *Sürmene*, par un brusque abattage sur le côté, voulut éviter un abordage ; en même temps, le *Mersin* faisait machine en arrière, dans le même but. Mais la double manœuvre ne suffit pas à éviter la catastrophe. La coque du voilier à moteur fut littéralement sectionnée en deux par l'étrave du vapeur. La submersion fut immédiate.

Les occupants du *Sürmene* se jetant à la mer, essayèrent de prendre place à bord d'une de leurs embarcations qui surnageait, sur les lieux de la catastrophe. Mais celle-ci capota et ils furent réduits à s'agripper d'une main, tout en essayant de nager de l'autre. Entretemps, du haut du *Mersin* on avait jeté des cordes pour permettre aux survivants de s'y cramponner. L'un des sinistrés saisit le bout d'un filin. Mais il ne put le conserver en main et disparut sous les eaux. Les autres membres de l'équipage du *Sürmene* ont tous été recueillis par les embarcations du *Mersin*. Ce vapeur demeura 2 heures encore sur le théâtre du sinistre pour essayer de retrouver le disparu, mais ce fut en vain.

Le commandant du *Mersin* attribue la catastrophe à une manœuvre malencontreuse du *Sürmene*.

Quand j'ai aperçu le motor-boat, dit-il, il était à tribord avant du *Mersin*. Puis il passa à babord. Et presque aussitôt, il vint s'offrir, en belle, à notre proue. Il était éperonné par la hanche, tribord, à quel que 6 mètres du couronnement de la poupe. Par surcroît, il n'avait pas ses feux allumés.

Les survivants du *Sürmene* contestent ces affirmations.

Comme nous étions sous voiles, a dit l'un d'eux, nous n'avions pas de feu au grand mât, ce qui est régulier. Mais les feux latéraux, vent et rouge, étaient à leur place. Les règlements internationaux de la navigation, se basant sur le fait qu'il est beaucoup plus facile à un vapeur qu'à un voilier, d'éviter un abordage, imposent au premier, en pareil cas, une série d'obligations dont le *Mersin* n'a pas tenu compte. C'était à lui qu'il incombait de manœuvrer pour nous éviter. Il ne l'a pas fait. Et quand, voyant qu'il ne modifierait pas digne sa marche, nous avons voulu, nous, tenter de lui échapper, il était trop tard.

La morte vivante...

Un certain Mahmut, du village de Savrukapi, de Mardin, a poignardé sa mal-tressée Semihla. La croyant morte, il traîne le cadavre dans une fosse qu'il recouvert de pierres. Des passants ayant entendu des gémissements, purent délivrer Semihla qui, tout ensanglantée, a été transportée à l'hôpital. L'assassin a été arrêté.

L'application du règlement sur le lait

L'application du règlement élaboré par le Ministère de l'hygiène pour le lait rencontre quelques difficultés.

Aussi il est très difficile, comme prévu, d'interdire la vente du lait des vaches avant ou après qu'elles ont mis bas. Pour ceci, il faut que le contrôle se fasse sur les lieux mêmes avant que le lait ait été transporté à la ville. Or, il n'y a pas d'organisation en ce sens, pas plus qu'une autre devant déterminer si le lait est écrémé ou non et dans quelle proportion.

De même, les laits pasteurisés sont soumis à des conditions d'installations mécaniques et autres, dont les établissements qui les produisent actuellement sont dépourvus.

Quoi qu'il en soit, les inspecteurs de la Municipalité vont se mettre à l'oeuvre. Ils veilleront à faire appliquer les autres dispositions du règlement telles que : la propreté des étables, les conditions requises pour le personnel employé dans les laiteries et pour les laitiers, la façon de traire les vaches, la conservation du lait dans un endroit frais. Les inspecteurs devront avoir soin surtout d'empêcher de traire, les personnes qui ont des plaies encore saignantes ou ceux des examens bactériologiques démontreraient comme porteurs, dans leur organisme, des microbes de la typhoïde. Même remarque en ce qui concerne les laitiers.

Une nouvelle Conférence tripartite se réunira-t-elle dans une ville d'Italie ?

A Rome et à Paris on commente avec un certain pessimisme les travaux du Comité des Cinq

Paris, 7 A. A. — On mande de Rome à « L'Intransigeant » que les milieux autorisés parlent de l'éventualité d'une conférence tripartite dans une ville du nord de l'Italie avec notamment MM. Mussolini et Laval. On voit dans le départ de Sir Hoare pour Genève un signe précurseur de cette conférence.

La presse italienne est sceptique

Rome, 6. — Les correspondants de Genève des journaux du matin relèvent que les intentions de la Commission des Cinq pour l'examen à fond du conflit italo-abyssin sont louables ; mais tout — et notamment le précédent de la conférence de Paris — laisse sceptiques tous ceux qui connaissent les intérêts et les mobiles qui sous le couvert de procédures et de fictions à Genève, font obstacle aux légitimes aspirations de l'Italie. Pour prendre en considération les propositions éventuelles que la Commission des Cinq croira opportun de faire, il faudrait que les propositions elles-mêmes soient de nature à satisfaire les besoins vitaux et de sécurité des colonies italiennes et l'expansion stable et garantie de son excès de population.

Les pays qui ne sont pas engagés par les accords du traité italo-franco-anglais de 1905 pour l'Ethiopie ne veulent pas examiner le problème italo-abyssin sur la base du susdit traité.

Il ne faut pas s'étonner, par conséquent, si la Commission des Cinq aboutit à des propositions irrecevables pour l'Italie ou, ce qui est encore pire, en arrive à une solution de compromis diminuant les droits de l'Italie à l'avantage de l'une ou de deux puissances signataires du traité de 1906 qui tirerait le majeur bénéfice possible de l'effacement de l'Italie pour mettre ordre en Ethiopie. Le correspondant du « Messaggero » affirme que les manœuvres et les attaques contre l'Italie à Genève sont en fonction non pas du Négus noir, mais des intérêts matériels et de l'égoïsme sans borne de l'impérialisme britannique.

La presse française aussi...

Paris, 8 A. A. — Les journaux, tout en constatant que le calme se maintient à Genève, sont assez pessimistes quant aux résultats des travaux du comité des Cinq.

« Rien n'est moins certain, écrit le « Matin » que les négociations soient destinées à donner un résultat définitif.

Le « Matin » propose qu'un projet de propositions nouvelles à faire à l'Italie et susceptible de recueillir la majorité des suffrages soit élaboré. Il suggère d'offrir à l'Italie une formule pour l'Ethiopie semblable à celle adoptée pour l'Irak, mais ajoute que, sans doute, ce projet sera repoussé.

Le mazout qui pollue nos eaux

Avec l'aide de scaphandriers, une délégation a fait des constatations à l'endroit où une allège remplie de mazout a coulé. Celle-ci présentant des fuites d'où le liquide continue à suinter, la compagnie a été invitée à la faire renflouer.

Le «Lindberg chinois»

La Havane, 8 A. A. — Les bruits coururent qu'un émissaire chinois, Chang Wei Jung, arriva récemment en mission secrète pour étudier les défenses militaires de l'U. S. A.

Jung est un aviateur surnommé « Lindbergh chinois ».

Le Recensement Général du Dimanche 20 Octobre

... nous fera connaître outre le nombre, les qualités de notre population actuelle. Il indiquera à l'Etat et à la Nation nos besoins futurs ainsi que les moyens de les satisfaire.

Les commentaires de la presse américaine

Washington, 7. — La presse américaine publie tout au long le memorandum italien et le commentaire favorablement. Dans le « Liberty », le colonel House affirme qu'il est nécessaire de donner pleine satisfaction aux demandes de l'Italie si l'on veut éviter de graves complications internationales.

Le retrait des consulats italiens d'Ethiopie

Addis-Abeba, 7 A. A. — Le comte da Vinci, ministre d'Italie, informa le ministère des affaires étrangères d'Ethiopie que le gouvernement italien décide de retirer ses consulats de Gondar, Debramarkos, Dessie et Magdala. On considère ici cette mesure comme un signe grave. Les consulats italiens à Harrar et Adoua resteront ouverts. Le personnel des quatre consulats ci-dessus viendra à Addis-Abeba.

Rome, 8. A. A. — Reuter s'est informé auprès des milieux autorisés qu'aucun agent consulaire italien n'a été retiré d'Abyssinie.

Les envois de troupes

Naples, 8 A. A. — Un important départ de troupes s'effectuait aujourd'hui. Le paquebot « Liguria » appareilla avec quarante quatre officiers, 114 sous-officiers et deux mille huit cents soldats quinze Chemises Noires de la division «Vingt-et-un avril». Le général Appiotti et son état-major se trouvaient à bord. Le «Liguria» emporte aussi 344 bêtes de somme et du matériel.

Les volontaires

Rome, 8 A. A. — 11.500 mutilés et invalides de la grande guerre ont présenté jusqu'ici la demande d'engagement volontaire pour l'Afrique Orientale.

Une manifestation signi- ficative à Izmir

L'«Akşam» se fait télégraphier d'Izmir, par son correspondant en cette ville, que la colonie italienne, à l'instar de celle d'Istanbul, a tenu hier une réunion sous la présidence de son consul général, M. le marquis Constantin de Châteaufort. Tous les Italiens d'Izmir ont déclaré qu'ils se tiennent à la disposition de la mère-patrie, qu'ils sont prêts à servir par tous les moyens et à toute réquisition.

La production de mor- phine est en baisse dans le monde

Genève, 8 A. A. — Le comité central permanent de l'opium, réuni sous la présidence de M. Lyall, délégué de la Grande-Bretagne, adopta le rapport qu'il doit transmettre au conseil.

Le comité examina les difficultés rencontrées au cours de la première année de l'application des conventions de limitation.

Il exprima l'avis que le système d'embargo, établi par la convention, donna de résultats satisfaisants.

Le comité examina aussi la situation résultant de ce que d'importantes cargaisons d'opium n'atteignent pas leur destination et furent probablement détournées en vue d'un trafic illicite.

Le comité recommanda une surveillance plus grande dans l'octroi d'autorisations de cargaisons importantes pour les pays dont les besoins sont restreints, et où il n'existe pas de commerce de réexportation.

L'enquête faite à ce sujet a révélé que la quantité de morphine produite en 1934, pour l'ensemble du monde, se trouve à un niveau inférieur, non seulement par rapport à l'année 1933, mais aussi pour les années précédentes.

A ce sujet, le comité estime que les résultats obtenus ne sont pas négligeables.

Le IIIe Reich

Berthold Jacob

est toujours en prison

Berlin, 8 A. A. — Les milieux officiels démentent la nouvelle selon laquelle le journaliste Berthold Jacob serait gravement souffrant à la prison de Berlin.

L'Allemagne proteste à Washington...

Washington, 8 A. A. — L'ambassadeur d'Allemagne fut chargé, par son gouvernement de protester énergiquement contre les paroles du magistrat Brodsky, prononcées au cours du procès des inculpés de l'incident du *Bremen*. L'ambassadeur rendra visite à M. Cordell Hull.

Washington, 8 A. A. — Le juge Bradsy rendant l'ordonnance de non-lieu en faveur des manifestants anti-hitlériens qui arrachèrent le pavillon à croix gammée du paquebot *Bremen*, déclara notamment :

« Il est fort possible que les accusés arrachèrent la croix gammée parce qu'ils estimaient, à tort ou à raison, que cet emblème symbolise tout ce qui est contraire à l'idéal américain de liberté et de droit de vivre. Il n'est nullement prouvé d'ailleurs que cette manifestation puisse être considérée comme un rassemblement illégal. »

Le secrétaire de l'Union des Sociétés Allemandes, déclara :

« La décision du juge Brodsky est une gifle atteignant tous les citoyens américains d'origine germanique. »

Les réunions de protestation des sociétés allemandes vont être convoquées.

Un curé arrêté

Berlin, 8 A. A. — On arrêta l'abbé Stahlschmidt, vicaire d'Aberg, près Hamm, accusé d'avoir frappé de jeunes hitlériens venus à l'église en uniforme.

L'agitation anti-britannique aux Indes

Bombay, 7. — Les troupes britanniques ont soutenu un sanglant combat contre les rebelles hindous près de la frontière de l'Afghanistan et sont parvenues à les disperser. Une très vive propagande anti-britannique continue. La police a découvert de nombreux dépôts d'armes et de munitions et a procédé à de nombreuses arrestations.

Le Congrès des ex-combattants

Rome, 7. — Le Congrès international des anciens combattants prendra fin dimanche, par une manifestation grandiose au roi et au Duce.

Rome, 7. — La délégations des anciens combattants français a monté la garde, cette nuit, devant le monument du Soldat inconnu. Une grande foule a assisté à cette manifestation significative en hommage aux morts héroïques de l'Italie en guerre.

Encore un « rayon mortel »

Londres, 8 A. A. — Un nouveau rayon mortel aurait été soumis au gouvernement par son inventeur, qui est sujet anglais. Le journal « Peoples », qui donne cette information, précise que l'inventeur travailla probablement sur les mêmes données qu'un autre inventeur dont les dernières inventions viennent d'être expérimentées secrètement en Italie. Ce rayon pourrait, notamment, provoquer sur les villes ennemies des conditions atmosphériques telles que les habitants périraient.

Le testament du colonel Lawrence

Londres, 8 A. A. — Les legs et le testament du célèbre colonel Lawrence, qui datent de 1926, s'élevaient à 7.441 livres sterling, réparties entre son frère Arnold Walter Shaw, professeur à l'Université de Cambridge, et ses amis, John Snow, avoué à Oxford et Warren Richard, ce dernier héritant la propriété de Lawrence à Pole Hill Essex, ainsi que d'une édition rare des poèmes de Shelley.

Lawrence, dans son testament, charge son frère de s'entendre avec l'éditeur Hogarth pour la publication de ses oeuvres.

Nous publions tous les jours en 4ème page sous notre rubrique

La presse turque de ce matin

une analyse et de larges extraits des articles de fond de tous nos confrères d'outre-pont.

Comment j'ai coulé des croiseurs anglais et français pendant la Grande Guerre

Le commandant d'artillerie en retraite, M. Ertugrul, publie, dans le Kurun, l'intéressant article que voici :

...C'était en 1916, le 3 octobre. Des canons de montagne « Erhard » venaient d'arriver d'Allemagne à Aydin. Après quelques jours d'entraînement et d'écoles à feu, nous partîmes, le 8, pour une destination inconnue. Le 10, nous nous embarquâmes sur le train n° 991, pour Denizli. Nos mouvements qui étaient entourés du plus grand mystère avaient suscité la curiosité la plus vive des servants et des officiers des batteries. Après un jour passé à Denizli, nous nous dirigeâmes vers le Q. G. occidental, alors, à Elmali. Nous avions l'ordre de nous trouver le 20 à Kas. Le temps était beau et la marche agréable. Arrivés au jour d à Kas, nous apprîmes, de la bouche du lieutenant colonel Cemal bey, qui commandait la zone / les faits suivants :

Un prêtre commande l'action

Le commandant du Vème C. A., le général Liman von Sanders, qui se trouvait à Bandirma, avait jugé que la présence des forces ennemies à l'île de Meyis Ada (Castellorizo) constituait un danger pour notre littoral de la Méditerranée. Il ordonna en conséquence l'occupation de l'île. Les forces détachées dans ce but étaient les suivantes :

- la batterie d'obusiers de campagne de 15 se trouvant à Izmir ;
- la batterie de montagne se trouvant sous mes ordres ;
- un avion allemand du commandant Schuler ;
- un détachement d'infanterie de 120 hommes sous le commandement du sous-lieutenant de gendarmerie, Muhiddin.

La direction de cette attaque était confiée au sous-lieutenant allemand de réserve, Eselberg, qui, dans la vie privée, était prêtre. Les deux batteries étaient placées sous les ordres du commandant Schmidt Koll ; le commandant de l'active, Idman, était désigné au commandement de la batterie d'obusiers.

Les nombreux officiers allemands de l'active qui devaient participer à l'opération étaient vexés de se trouver sous les ordres d'un simple lieutenant de la réserve et dès le début, la discipline s'en ressentit. De nombreux incidents témoignaient de leur mauvaise humeur. Et ceci influait nécessairement sur notre moral et sur les chances de succès de l'entreprise. Je communiquai les faits au commandant du 16ème C. A. qui se trouvait alors à Aydin.

Les batteries en position

Après notre arrivée à Kas, où nous nous reposâmes un jour, je reçus l'ordre du lieutenant Eselberg de me rendre au sommet de Bayindir Burnu, (sur le littoral, face à Meyis Ada). Le terrain était montagneux et très accidenté, j'avais dû démonter mes pièces et les faire porter à dos d'homme. Enfin, le 1er janvier 1917, les deux batteries furent entièrement à pied d'œuvre. Le transport et l'installation des obusiers de la station de Bayindir Burnu n'avaient été possible qu'en deux mois d'efforts.

Par suite du manque de routes, la marche de cette batterie avait été excessivement lente et les souffrances endurées par le personnel avaient été insupportables. Les 600 projectiles composant la dotation de la batterie d'obusiers avaient été concentrés par suite de l'entêtement du lieutenant commandant la batterie, à 150 mètres en arrière de celle-ci, dans une cahute à deux fenêtres. J'eus beau dénoncer cette erreur, on ne voulait pas m'entendre.

Le programme de l'attaque

Suivant le programme dressé à cet effet par les Allemands, l'attaque devait s'opérer de la façon suivante :

Si le temps se mettait au beau, dans une dizaine de jours, le détachement mixte devait être embarqué à bord de huit embarcations à voiles amenées secrètement d'Antalya, dans la petite baie de Faktora. A l'aube, la flottille eut appareiller pour Meyis Ada, tandis que les batteries ouvrant le feu, dès les premières lueurs du jour, l'auraient prise sous leur protection. J'étais convaincu que l'application de ce plan, en apparence si simple, allait être pratiquement impossible. La loi martiale était proclamée dans l'île. Et il était ridicule d'envoyer des embarcations en bois contre un adversaire installé au milieu de rochers abrupts. Mais une fois de plus, il me fut impossible de faire prévaloir mon point de vue.

Des hôtes inattendus...

Il faut croire que l'ennemi s'était rendu compte de notre activité à Bayindir Burnu puisque, le 3 janvier, un dimanche nous vîmes arriver à Meyis Ada, le porte-avions Benmyre qui avait été particulièrement actif lors des combats des Dardanelles et mettait constamment des appareils en vol, ainsi que deux torpilleurs anglais et le croiseur auxiliaire français Paris II.

Dix jours nous séparaient encore de l'attaque projetée. L'arrivée de ces hôtes inattendus et indésirables, nous mit tous en mauvaise humeur.

Les espoirs de succès commencèrent à baisser et les officiers allemands, en particulier, s'abandonnèrent au pessimisme le plus complet. Le commandant de

l'opération, Eselberg, qui était occupé aux préparatifs de l'attaque à 20 kilomètres en arrière, à Kas, nous téléphonait pour nous commander la vigilance et la prudence. Il insistait surtout pour que nous n'entreprenions rien sans son ordre.

Pessimisme...

La situation me semblait la suivante : l'ennemi avait dû s'apercevoir de quelque chose ou il avait dû être renseigné par ses espions. C'est pourquoi il avait envoyé ces bateaux contre nous. Demain ou après demain des avions se raient mis en vol qui identifieraient des positions ou tout au moins s'apercevraient des allées et venues entre celles-ci et notre Q. G. Ils les bombarderaient sans doute et prendraient peut-être aussi des mesures en vue d'empêcher l'attaque envisagée. Dans ces conditions, tous nos efforts seraient vains et jusqu'à la fin de la guerre ces deux excellentes batteries demeureraient immobilisées contre cette île. Je fis part de mes impressions au commandant Schmidt Koll.

— Croyez-vous, lui dis-je, qu'avec ces forces, nous puissions attaquer l'île ?

— Je n'y compte pas le moins du monde... A moins, ajouta-t-il, en riant, que les forces divines viennent à notre aide sur la demande du prêtre-officier de réserve !

L'attaque brusquée

Je repris :

— Si vous partagez mes idées et aussi... la responsabilité qui en dérive, nous pourrions faire quelque chose d'utile et peut-être remporter un grand succès.

— Dites, répondit-il, si c'est faisable, je suis votre homme.

— Voyez. La distance qui nous sépare de l'ennemi ne dépasse pas quatre kilomètres et demi. C'est-à-dire que les bateaux peuvent être pris sous le feu de nos deux batteries.

« Le grand croiseur se voit très nettement. Comme c'est un dimanche, le haut de ses cheminées a été recouvert d'une sorte de couvercle (?) et tous ces hommes sont à terre. Ils s'amuse dans les jardins, on les voit se promener par groupes, sur les routes. C'est dire qu'ils n'attaqueront pas aujourd'hui.

« Profitez de cette excellente occasion. Un feu par surprise pourra nous débarrasser des plus gros d'entre nos adversaires. Et le reste n'en sera que plus facile. Demain, ce serait trop tard. »

Le commandant allemand approuva avec enthousiasme ma proposition.

— Bravo, lieutenant, me dit-il. Agissons tout de suite. Je me charge d'en référer ensuite au prêtre !

(A suivre)

Les idées de M. Mussolini au sujet de l'éducation nationale

Rome, 6. — Le nouveau conseil supérieur de l'éducation nationale s'est réuni sous la présidence de M. Mussolini. Après le discours du ministre de l'instruction publique, le Duce a pris la parole. Il a déclaré que l'école doit être profondément fasciste dans toutes ses manifestations, non seulement dans la forme, mais dans l'esprit — qui est le moteur de l'univers et la force primordiale de l'humanité.

M. Mussolini a reçu également 12 directeurs d'écoles secondaires et élémentaires à l'étranger ainsi que 85 professeurs de langue et de littérature italiennes auprès de diverses universités ou institutions étrangères. Le Duce leur a donné des instructions concernant leurs devoirs à l'étranger, spécialement dans les circonstances actuelles et la nécessité de se tenir en contact avec les milieux intellectuels étrangers.

LA VIE MARITIME

La marine nationale

Les contre-torpilleurs Adatepe, Kocatepe, Zafer ont mouillé en rade d'Izmir. Il est probable que les officiers et les marins participent à la cérémonie qui se déroulera demain à l'occasion du 13ème anniversaire de la délivrance de cette ville.

La marine siamoise

Trieste, 7. — La délégation siamoise a visité les chantiers navals où l'on construit pour le compte du gouvernement siamois onze torpilleurs et deux sous-marins.

Une démarche des fabricants de végétaline et de chocolat

Ceux qui fabriquent dans le pays de la végétaline et du chocolat se sont adressés à ce que le cobra soit introduit dans la liste du contingentement et les seconds pour prior d'augmenter la quantité de cacao dont l'importation est permise.

LES TOURISTES

Le Prof. Gougereaut à Yalova

M. le Prof. Gougereaut, de l'Université de Paris, spécialiste des maladies vénériennes, est parti hier pour Yalova pour s'y reposer.

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Les félicitations d'Atatürk au Roi Pierre II

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de S. M. le roi Pierre II de Yougoslavie, le Président de la République, Atatürk, a tenu à exprimer au jeune monarque du pays ami, ses félicitations les plus chaleureuses et les vœux qu'il forme pour son bonheur et pour la prospérité de la noble nation yougoslave.

Le régent, le prince Paul, a répondu au nom du roi, son neveu.

LE VILAYET

La prochaine Exposition du bétail

Comme chaque année, il y aura à Edirnekapi, le 1er octobre prochain, une exposition de bétail. Les propriétaires devront faire inscrire leurs bêtes devant y prendre part du 20 au 25 courant. Une récompense de 2.000 Ltqs. sera distribuée parmi les propriétaires.

Retour à la mère-patrie

Il a été décidé de ne pas exiger des certificats de sujétion de ceux de nos compatriotes se trouvant à l'étranger et qui étant pauvres, sont rapatriés aux frais de l'Etat.

Les objets laissés en douane

La direction générale des douanes est en train de préparer un règlement pour vendre sans retard les objets laissés en douane et non réclamés et cela sans procéder à des formalités d'adjudication nécessairement longues.

LA MUNICIPALITE

Le Bureau du tourisme

Quinze candidats s'étaient présentés au concours organisé pour un poste d'employé au bureau de tourisme de la Municipalité avec un traitement mensuel de 80 Ltqs. C'est M. Haldun, qui a été choisi. Il sait deux langues étrangères.

La taxe de prestation

La Municipalité a donné à ses services l'ordre d'écrire en toutes lettres et très lisiblement, les noms de famille, prénoms et adresses des débiteurs du chef de la taxe de prestation avec indication de l'année à laquelle la taxe se rapporte.

Les poursuites requises seront entamées à leur égard.

La Cie des Eaux de Kadiköy

Le commissaire du gouvernement a commencé à examiner les plaintes ci-après des abonnés contre la compagnie des eaux de Kadiköy :

1° Les compteurs ne fonctionnant pas bien ; ils marquent des chiffres fantaisistes de consommation d'eau, toujours au détriment des clients ;

2° Quand ils ne fonctionnent pas du tout, les employés fixent un chiffre approximatif au bénéfice de la compagnie ;

3° Les eaux sont troubles.

Les prix du combustible

On sait que l'hiver prochain on brûlera dans les écoles et les départements officiels du coke au lieu de bois. On espère donc qu'il n'y aura pas de hausse de prix sur le combustible. Les prix du bois sont actuellement de 260 à 270 piastres le « çekki » et les marchands ont fait leur stock.

Le Bureau mixte des associations d'artisans

La commission chargée de vérifier les comptes du Bureau mixte des associations d'artisans, a constaté qu'une dépense de 12.000 Ltqs. n'est pas justifiée par les reçus réglementaires et qu'il y en a de plus, une autre de 4.000 Ltqs. comme frais extraordinaires.

LES ASSOCIATIONS

La Kermesse du « Croissant Rouge » au Taksim

Le jardin municipal du Taksim a servi de cadre à bien des fêtes. Il en est peu qui aient été aussi réussies, à tous les points de vue, que la kermesse d'hier au profit de la filiale d'Eminönü du « Croissant-Rouge ». Il faut dire, d'ailleurs, que l'actif et entreprenant président de cette filiale, M. Nedim et les collaborateurs aussi compétents que zélés, dont il avait su s'entourer ont fait bien les choses.

Dès l'abord, le jardin municipal apparaissait transformé. Le soir, surtout, de puissantes lumières dissimulées dans la verdure, le long des allées, réalisaient une forme d'éclairage absolument féérique.

Dans la partie du parc réservée aux réjouissances populaires qui sont le propre de toute kermesse digne de ce nom, les attractions les plus variées s'offraient à un public nombreux — marionnettes, danses de zeybek, en costumes nationaux, luttes, escrime. Bref un programme aussi riche que varié.

Dans la partie « sélecte », sur une scène que le Comm. De Nari avait su orner avec le goût le plus vif de décors expressifs, les élèves de Mme Lydia Krasa Arzamanova ont exécuté une série de numéros où la perfection chorégraphique le disputait à la beauté des costumes.

Les danses avaient été précédées par un court prologue de notre collègue et ami, M. Selami Izzet, de l'Aksam, publiciste apprécié et critique d'art dont l'opinion fait autorité dans tous les milieux de théâtre de notre ville. L'orateur a parlé de la danse avec une compréhension pénétrante et une conviction communicative. Il s'est attaché tout particulièrement à illustrer les numéros figurant au programme, le petit sketch « Le magasin de Poupées » ou la charmante chorégraphie des « Saisons », variation chorégraphique sur des airs de Grieg, Chopin, Glazounov.

On a beaucoup applaudi l'orateur. Parmi les jeunes adeptes de Terpsichore qui nous ont le plus charmé, il faut citer au tout premier rang Mlle Lydia De Nari, ballerine accomplie, véritable tempérament d'artiste, qui s'affirme et se précise toujours davantage ainsi que Mlle Semiyi Mihat Fenmen, Nevra G. Fe-rit Talay et la délicieuse Nadine Henni, que nous avons applaudie déjà sur d'autres scènes. Un hommage aussi à toutes et tous leurs petits partenaires :

Lysette Mordtmann, Nathalie Voronof, Nadia Dapeli, Nedret Selaheddin, Dairan Rita et Sarah Grünberg, Amil Kunt, Abdi Cevdet Ipekci, Elfi Karon, Ira Lukascz, Choura Pinhas, Erna et Hella Schild, Lia Schommann, Necla, Enes et Dogan G. Ferit Talay, Albert et Jacques Ventura, Spiro Katramidi, etc...

La sûreté des mouvements, le sens de la mesure, l'admirable compréhension artistique de ces tout petits font le plus grand honneur à M. Arzamanova qui a su les former.

On a beaucoup apprécié aussi la « Marche de la kermesse du Croissant-Rouge » écrite pour la circonstance, par le jeune Mo D'Alpino Capocelli d'après des paroles de Mme Cavide Kara Osman. Voici un air entraînant et profondément original qui vient enrichir notre répertoire chorale.

Encouragé par le succès de cette première journée, le comité a décidé de prolonger la kermesse durant toute la journée et la soirée d'aujourd'hui.

Le nouvel hôpital moderne de Haydar Paşa

Les travaux de construction de la nouvelle bâtisse qui, à Haydarpaşa, et sous le nom de « Nimune Hastahane », contiendra des installations modernes et 250 lits, sont assez avancés pour que son ouverture ait lieu fin décembre prochain.



Le Karagöl et les pépinières des environs de Tire. En bas : Les vignes de Karagöl

En marge de l'affaire Rickett

Comment on bâtit en dix ans une fortune considérable

L'« épisode » Rickett peut être considéré comme liquidé. Il n'en continue pas moins à défrayer l'actualité internationale. En général, les assurances du Foreign Office sont accueillies avec un certain scepticisme.

« Le Foreign Office, note le correspondant de l'Echo de Paris, professe toujours qu'il a tout ignoré des négociations relatives à l'octroi de la concession des richesses minières de l'Ethiopie. Le ministre d'Angleterre câble d'Addis-Abeba qu'il s'agit uniquement d'un contrat entre le gouvernement abyssin et un syndicat américain, «aucune mention n'étant faite d'une participation financière britannique».

Nous enregistrons avec satisfaction les explications du Foreign Office, dont la bonne foi ne fait certainement pas de doute, mais nous sommes obligés de constater que sir Percival Philipps, qui a révélé tout au long l'affaire dans un message adressé d'Addis-Abeba au Daily Telegraph, après une entrevue avec M. Rickett était formel : « Il s'agit, dit-il, d'une concession anglo-américaine », et il ajoutait que la deuxième concession du lac Tana était accordée à un groupe anglo-égyptien.

Le même correspondant de l'Echo de Paris rappelle que le 22 juillet, après avoir rencontré le docteur Martin, ministre d'Abyssinie à Londres, il adressait la dépêche suivante, publiée dans son journal du 23 juillet :

« Le ministre d'Abyssinie à Londres cherche à négocier un emprunt de deux millions de livres, non seulement pour financer la défense militaire de son pays, mais pour en exploiter les énormes richesses. Si les négociations engagées avec le gouvernement anglais échouent, le docteur Martin espère entreprendre des pourparlers avec M. Pierpont - Morgan et un groupe américain.

« La tactique du gouvernement abyssin est habile. Elle consiste, en somme, à hypothéquer d'avance le pays en accordant d'importantes concessions minières, agricoles et industrielles à des groupes anglais et américains. Le jour où l'Italie, après une pénible campagne, réussirait à mettre le pied en Ethiopie, il lui resterait rien à prendre ; les groupes de concessionnaires étrangers se grouperaient pour faire valoir leurs droits et l'Italie se verrait menacée de conflits graves avec les gouvernements des concessionnaires.

Aucun démenti ne suivit cette information. Il est donc extraordinaire que le gouvernement anglais n'ait pas été avisé des bruits qui l'entouraient il y a plus d'un mois dans les milieux financiers et diplomatiques de Londres. Il aurait pu alors, en connaissance de cause, surveiller les agissements de M. Rickett.

« Je ne pense pas revenir vivant » avait dit Rickett à sa femme

Autour de M. Rickett, le mystère s'épaissit d'heure en heure. Les grilles du château d'Amroth (Pays de Galles), où il a fixé sa résidence, sont closes, et c'est en vain qu'on tente d'y téléphoner. Cependant, Mrs. Rickett, qui est partie pour Londres, a confirmé que son mari a quitté Londres le 10 août et que, depuis lors, elle était sans nouvelles de lui. Elle savait pourtant qu'il participait à des négociations d'une nature très confidentielle.

M. Rickett est fort connu, dit-on, au Foreign Office, où on a suivi soigneusement dans le passé ses transactions au sujet du pétrole en proche Orient. Ce n'est pas le premier venu. Il est vrai qu'il est parti de rien : après sa démobilitation, en 1919, il n'avait pas un sou. En moins de dix ans, il bâtit une fortune considérable. En 1928, il participait à la formation de la « British Oil Development Company ». En 1932, il négociait pour la Société des Pétroles de Mossoul l'octroi d'une concession de 2.300.000 livres dont le président n'est autre que lord Goeshen.

M. Rickett a épousé en secondes nocces une parente de lord Aberdare. Sa première femme, qui est restée en fort bons termes avec lui, a fait aujourd'hui des révélations étranges qui prouvent que le financier, à son départ de Londres, était chargé d'une mission secrète, dont il n'ignorait pas le danger. Avant de partir pour Addis-Abeba, il y a trois semaines, a-t-elle dit, mon mari m'a téléphoné : « Adieu, je ne crois pas que je reviendrai vivant ».

Il est vrai que la nouvelle de son assassinat avait couru à Addis-Abeba, et elle fut transmise à sa famille la semaine dernière.

Dans ces conditions, il est bien invraisemblable que la légation d'Angleterre ne se soit pas intéressée à ces faits et gestes.

Les Anglais eux-mêmes ne croient pas leur gouvernement

Dans les milieux de l'opposition, le scandale n'est pas près de s'éteindre. Le « News Chronicle » pose plusieurs questions indiscrètes :

« C'est pour le moins inquiétant, écrit l'organe libéral, que les ministres anglais, qui discutent quotidiennement de l'affaire abyssine, n'aient rien su. Quels sont les spéculateurs mystérieux qui achètent la moitié d'un royaume sans que personne le sache ? Et comment le gouvernement anglais, si intéressé dans l'événement, ignore-t-il tout de la chose ? »

Dans les milieux politiques, on fait

Les « Gagaouz », sont Turcs !

Il est inutile de s'étendre à perte de vue. Si, Ok. Lissoff, le Messenger d'Athènes et les lecteurs de ce journal français l'ignorent, apprenons leur, qu'à la tête de ceux qui soutiennent, sur base de données historiques irréfutables, que les « Gagaouz » sont Turcs et qui préconisent leur retour en masse à la mère-patrie (oui, à la mère-patrie) se trouve le chef religieux militant des « Gagaouz », à Kichenev. Et il n'y a pas de doute que celui qui dit vrai, est le vivant. Si le R. P. archimandrite Christostomos Hadjiniel, a en effet, laissé le document dont il est question, alors, tel un Bulgare qui, se disant Slave scierait l'arbre dont il est une des branches, il doit être considéré comme ayant porté atteinte à l'existence nationale de la dernière tribu des Avars.

Comme il est mort, je souhaite que le Dieu de Jésus pardonne à celui qui a travaillé à détourner du droit chemin ceux qui voulaient suivre ses disciples.

Arrivons, maintenant, à l'initiation des « Gagaouz » contre les Bulgares.

Qu'y a-t-il de plus naturel ? Est-ce qu'un Ivan le Terrible ne s'est pas manifesté en tout Bulgare slavisé ? N'est-ce pas la dispute survenue parmi les Gagaouz, lors de la création de l'exarchat bulgare, qui a fortifié le front du Phanar ? Dans les jours où l'histoire enregistre que l'on a massacré des Turcs, que des Arabes et des Bedei ont frappé l'armée turque dans le dos, n'est-ce pas une force militaire turque qui a protégé, jusqu'à l'épuisement de sa dernière cartouche, la Basmala de l'Islam ?

On dit que, dans les combats à l'occasion de l'indépendance hellénique, ces Turcs-chrétiens ont tiré sur nous. Certains ont pu le faire. Mais admettons que tous l'aient fait ; qu'est-ce qui peut en advenir ? Indiquez-moi quelles sont les nations qui, au cours de cette guerre de l'indépendance, n'ont pas été représentées par leurs combattants dans les rangs athéniens ?

Sont-ce les Arabes, les Bulgares, les Albanais ou les Syriens ?

Moyennant argent, fourni par l'empire ottoman, des bandes d'espions, des propagandistes grecs n'ont-ils pas été employés ainsi ? On sait que, pendant la guerre russo-turque, les Gagaouz ont fui de Varna pour ne pas combattre les Musulmans. C'est là une faute qui se trouve effacée par au moins trente amnisties générales survenues depuis.

Nous, aujourd'hui, nous les considérons en tout cas, plus près de nous qu'un Müftü de Bulgarie, qu'un sofia (étudiant) du medrese (école religieuse) Niébab.

Quant au chant gagaouz, qui parle de l'amour du Grec, sa force en tant que signification, équivaut à celle d'un fox-trot.

Oui, Ok. Lissoff, les Gagaouz aiment les Grecs. De même que nous autres aussi, nous avons, depuis au moins 700 ans, ressenti et ressentons encore cet amour envers les Hellènes, les Gagaouz à leur tour, d'après une tradition turque, inaliénable, continuent à aimer le Grec et à le préférer au Bulgare.

Il peut se faire que pour certains Hellènes, notre amitié actuelle soit politique ; mais chez nous, comme elle prend sa source dans une amitié de plusieurs siècles, c'est un sentiment profondément enraciné.

En assurant le Messenger d'Athènes que les Gagaouz qui sont restés Turcs en opposant leurs poitrines au plus fort de la propagande faite contre leur indépendance par un évêque écrit en caractères bulgares, en assurant, dis-je, que ces Gagaouz ne seront pas bulgarisés, j'ajouterais que, par son article, et malgré tous ses efforts, il n'est pas parvenu à susciter le moindre doute dans l'amitié turco-hellénique.

Quand les Gagaouz seront rentrés à la mère patrie, nous ne les empêcherons pas de réciter les chants de l'archimandrite.

Parce que nous aussi, nous pensons comme eux et que nous sommes de ceux qui disent : « Si tu veux aimer, aime le Grec ».

Nizimeddin NAZIF.

(«Tan»)

LA VIE SPORTIVE

La coupe de l'Aviation

Deux intéressantes rencontres, comptant pour la coupe de l'Aviation, ont eu lieu, hier, au stade du Taksim.

La première mit aux prises « Beykoz » et « Besiktas ». Les deux équipes pratiquèrent un assez joli football. « Besiktas », en excellente forme, remporta le match confortablement par 5 buts à 1.

La seconde rencontre « Galatasaray » - « Istanbulspor » promettait beaucoup. Mais de la semaine passée, fit une piètre partie et encaissa 6 buts contre 1.

« Galatasaray » s'est qualifié donc pour la finale. L'autre finaliste étant le vainqueur du match qui opposera « Besiktas » au gagnant du match d'aujourd'hui « Galatasaray ».

un rapprochement inévitable entre l'octroi de la concession et l'offre récente de M. Eden à M. Mussolini qui comportait la cession par l'Angleterre à l'Abyssinie du port de Zeila et d'un couloir vers la mer. Tout s'écroule aujourd'hui, disent certains critiques impitoyables. La construction du pipeline aboutissant à Zeila, en Somalie anglaise, n'était-elle pas à la base de l'offre de M. Eden qui sembla, à l'époque, peu compréhensible ?

CONTE DU BEYOĞLU

Lucette se repent...

Par Henri FALK.

— L'aventure vient de m'arriver, dit Lucette. Comme tous les hommes, mes frères, peuvent en faire leur profit, je ne crois pas inutile de vous la raconter. Vous connaissez Lucette, ma petite amie...

La plupart de nous connaissent, en effet, Lucette Civry, une jeune et jolie rousse qui, depuis près d'un an, faisait les délices de Lorieux et de quelques-uns de ses camarades, à en croire certaines méchantes langues. Nour rôtissait donc que Lucette était, à notre humble avis, la plus ravissante créature du bon Dieu dont s'ornait Paris, capitale du monde.

— Il est vrai qu'elle est fort jolie, répondit Lorieux flatté. Mais elle n'a pas excellent caractère, ce qui ne l'empêche point d'être sensible : « Mauvaise tête, bon cœur », comme on dit. Pour ma part, je dois avouer que je ne suis pas une ange de longanimité.

« Quand je reviens, le soir du bureau, la tête cassée de chiffres, j'aime voir à mon foyer un visage souriant ; j'aime entendre une voix douce... Or, Lucette, trop souvent, me recevait avec une figure de travers et des accents désagréables. Le sujet de ses plaintes n'était d'ailleurs pas de ceux pour lesquels la pitié s'impose : une amie avec qui elle devait prendre le thé lui avait manqué de parole ; une autre portait des renards plus fournis que les siens...

Bref, elle m'entretenait de griefs si futiles que je me bornais le plus souvent à me taire tout en levant au ciel des regards martyrisés.

« Alors qu'elle :

« — Je m'aperçois, mon cher, chaque jour davantage que ce qui m'intéresse ne t'intéresse pas. Je ne peux pourtant pas me passionner pour ton industrie de balayuses mécaniques ! Je te raconte mes désirs et mes peines, croyant t'émouvoir, puisque tu dis m'aimer. Je m'aperçois que tu t'en moques comme de la première liquette ! Eh bien ! soit, ne parlons plus de moi ! Parlons de toi et de ton usine. As-tu vendu beaucoup de balayuses ? Entrevoyait-on une hausse dans le crin ? Causons un peu chèques, vivement, bordereaux, traites, escoups, et crédits en banque. Va, j'écoute, c'est passionnant ! Ah ! Tu peux te vanter de savoir parler aux femmes !

« Tel était le ton de sa conversation. Je vous le répète, pas méchante, au fond, mais piquante, harcelante si bien qu'un soir, je me fâchai sérieusement :

« — Je te prévins que si tu continuais à me montrer aussi éloignée de tout ce qui fait le tendre sérieux de la vie commune, j'aimerais autrui...

« Je me tus et elle comprit :

« — Tu aimerais autant me quitter ?

« Mon silence fut un acquiescement. Elle s'écria :

« — Très bien ! Tu n'auras pas à me le taire deux fois ! Si tu crois que je mène ici une vie agréable, tu te trompes ! Je suis jeune et gentille et mes parents m'ont faite pour rire et m'amuser : ce n'est pas le cas avec ta tête de marchand de lacets en chômage ! Alors, adieu ! Je retourne chez ma marraine qui ne demande qu'à m'accueillir à son foyer.

« — Ta marraine ? fis-je ironiquement.

« — Oui, ma marraine. Je n'ai aucune raison de mentir à un homme dont je me sépare. Si tu es content que je m'en aille, moi je suis ravie de te le dire.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Une fois seul, je me sentis... bien seul. J'aurais voulu supplier ma petite Lucette bien-aimée de revenir toute de suite, mais je vous l'ai dit, j'ai de l'amour-propre.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

« Je tenais toutefois à préciser que ma responsabilité était nulle dans notre séparation. J'écrivis donc à l'ingrante une lettre très calme, très posée, très émue.

« Une heure plus tard, tous bagages faits, cette belle irritée, quittait la maison.

LE SARAY

vous réserve un Dimanche agréable avec :

H. B. WARNER

dans :

APRÈS LA TOURMENTE

parlant français et un désopilant

MICKEY MOUSE

Tout est oublié.

« — Alors, je peux revenir ?... Avec mes bagages ?

« Une heure après Lucette était dans mes bras. Ah ! ce baiser ! Après tout, les ruptures doivent être bénies qui permettent de telles réconciliations ! Tandis que je la tenais enlacée, je murmurai, avec un élan de vanité tendre :

« — Tout de même, je suis content du résultat de ma lettre.

« — Quoi ? Quelle lettre ? fit Lucette en me regardant d'un air incompréhensif.

« — Comment ? Mais la lettre que je t'ai écrite, hier, et qui a produit chez toi cet adorable revirement.

« — Je n'ai reçu aucune lettre, affirmait-elle.

« — Non, sans blague ? fis-je aimablement railleur. C'est Jean qui l'a mise lui-même à la poste, hier soir, avant sept heures.

« D'une voix forte j'appelai Jean. Mon domestique se présenta :

« — A quelle heure, hier soir, avez-vous expédié ma lettre ?

« Sur cette question, il se troubla, pâlit et d'une voix désolée :

« — Oh ! monsieur, comment m'excuser ?... Je l'ai oubliée poche restante ! Je vais la descendre tout de suite.

« — Ce n'est plus à peine, imbécile ! m'écriai-je.

« Et je retournai à Lucette, qui me regardait fixement. Elle articula d'une voix sourde et mauvaise :

« — L'imbécile, c'est toi, tu m'entends ! Alors tu as cru que j'étais revenue à toi parce que j'avais lu tes belles phrases ? J'étais revenue parce que j'ai du cœur et que je me repensais de t'avoir fait de la peine... Mais je n'avais besoin de personne, surtout pas besoin de toi, idiot, pour m'aider à me repentir !

Puisque tu as cru que j'étais éloquent, que je faisais reconnaître mes torts, quand je les avais reconnus toute seule, tant pis pour ta sottise, ta sottise insultante ! Je m'en vais ! Et cette fois, je te jure, c'est la bonne !

« Elle sortit en claquant la porte et elle n'était jamais revenue. Voilà ma mésaventure. Elle illustre, à mon humble avis, le caractère de plus d'une femme. Et j'ajouterai même, avec le fabuliste, que bon nombre d'hommes sont femmes sur ce point... »

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves
Lit 844.244.493.95

Direction Centrale MILAN
Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK

Créations à l'Etranger :
Banca Commerciale Italiana (France) : Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Tolosa, Beaulieu, Monte Carlo, Juan-le-Pins, Casablanca, (Maroc).

Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Burgas, Plovdiv, Varna.

Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique.

Banca Commerciale Italiana e Rumana Bucarest, Arad, Braila, Brasov, Constantza, Cluj, Galatz, Tomisara, Subiu.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandrie, Le Caire, Demanour Mansourah, etc.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia.

Affiliations à l'Etranger :
Banca della Svizzera Italiana : Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.

Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.

(en France) Paris.
(en Argentine) Buenos Ayres, Rosario de Santa Fé.

(au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Cutiriba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco).

(au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Baranquilla.

(en Uruguay) Montevideo.

Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskolc, Mako, Kormend, Oroshaza, Szeged, etc.

Banco Italiano (en Equateur) Gayaquil, Manta.

Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzco, Trujillo, Toana, Moñendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chinchita Alta.

Bank Handlowy, W. Warszawa S. A. Varsovie, Lodz, Lublin, Lwow, Poznan, Wilno etc.

Hrvatska Banka D. D. Zagreb, Sousak, Societa Italiana di Credito ; Milan, Vienne.

Siege de Istanbul, Rue Voivoda, Palazzo Karakoy, Téléphone Péra 44841-2-3-4-5.

Agence d'Istanbul Allameciyan Han, Direction : Tél. 22900. — Opérations gén. : 22915. — Portefeuille Document. 22903. Position : 22911. — Change et Port. : 22912.

Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247. Ali Namik Han, Tél. P. 1049.

Succursale d'Izmir
Location de coffres-forts à Péra, Galata Istanbul.

SERVICE TRAVELLER'S CHEQUES

Lycée Italien et Ecole Commerciale Italienne

Tom Tom Sokak, Beyoğlu

Les inscriptions commencent le 2 Septembre 1935

Vie économique et Financière

L'accroissement massif des exportations d'Istanbul

Les exportations par le port d'Istanbul, qui sont les plus importantes de Turquie, ont fait un réel bond en avant surprenant. Elles oscillaient en moyenne, entre 500 et 700 mille livres ; or, le mois dernier, elles se sont élevées à un million et demi de livres. On attribue cet accroissement aux achats massifs aux quels se livrerait l'Italie, notamment de céréales, en vue d'assurer pour six mois le ravitaillement de la péninsule.

La mise en valeur du sous-sol turc

La Banque Eti dont la création est décidée aura un capital nominal de vingt millions de livres et travaillera en collaboration avec l'Institut de recherches et prospections minières et le Bureau d'études des affaires d'électricité.

Elle a pour but d'exploiter les mines et carrières de toutes sortes ; d'acheter et vendre les produits de ces mines et carrières et de servir d'intermédiaire dans l'achat et la vente des minerais ; d'obtenir des permis de prospection et des concessions d'exploitation minières ; de vendre et céder ces permis et concessions ; d'obtenir et d'exploiter des permis de production et de distribution d'énergie électrique ; de fonder des centrales électriques et de monter des ateliers de construction, de matériel d'électricité ; de constituer indépendamment ou en collaboration avec des tiers des organisations devant s'occuper des affaires mentionnées ci-dessus.

L'Institut de recherches minières, prospectera les gisements miniers de toutes sortes et recherchera les moyens de rationaliser l'exploitation des mines et carrières actuellement en activité. Il procédera à des études scientifiques et géologiques, à des analyses chimiques, à des relevages de cartes, plans et comptes, élaborera des projets et rapports et s'occupera de toutes affaires scientifiques, telles que calculs de rentabilité pour en communiquer les résultats au ministère de l'Economie.

Le bureau d'études des affaires d'électricité, examinera toutes les sources d'énergie existant dans le pays, en fixera celles qui prêtent à la production de l'électricité, étudiera les moyens de procurer l'énergie à bon marché, préparera les projets d'électrification des établissements industriels dans l'avenir, établira des statistiques sur l'activité des institutions s'occupant de la production et de la distribution de l'électricité, examinera les prix pratiqués pour la fourniture de l'énergie, contrôlera leur activité rationnelle et les comparera avec ce qui est fait dans les autres pays.

Pour ce qui est des amendements apportés au règlement relatif à l'exploitation des mines, ceux-ci visent notamment à empêcher certaines personnes d'obtenir des concessions minières dans des buts financiers et qui se contentent d'y faire travailler deux ou trois ouvriers pour sauver les apparences.

Avec les nouvelles dispositions du règlement, les propriétaires de mines, seront étroitement surveillés pour voir s'ils s'acquittent convenablement des engagements qu'ils ont assumés envers l'Etat.

Les personnes qui ont obtenu des concessions minières, ne pourront pas donner leurs mines en location. Les contrevenants se verront enlever leurs concessions.

Les concessions ne seront accordées qu'aux ressortissants turcs et les personnes appelées à travailler dans les mines devront être obligatoirement de nationalité turque. Sur autorisation du ministère de l'Economie, des ingénieurs et spécialistes étrangers pourront néanmoins être engagés, mais le cas échéant, pour chacun de ces étrangers, le propriétaire

de la mine devra payer au Trésor une redevance dont le montant sera fixé par le Conseil des Ministres ; ces redevances devront servir à la formation des spécialistes turcs.

Les mines de Çellik

Le rendement des mines de Çellik, situées sur la route de Samsun, se développe. L'extraction a passé de 3.000 tonnes en 1930 à 15.000 tonnes cette année.

Les prévisions de la récolte de tabac

Voici par localités les prévisions de la récolte des tabacs pour 1935 :

Villes	Kilos
Odemiş	3.200.000
Manisa	4.350.000
Mugla	1.200.000
Samsun	1.200.000
Bafra	1.500.000
Sinop	300.000
Çarşamba	320.000
Bitlis	200.000
Malatya	320.000

La production du lin et du chanvre

Le Dr. Tobler, spécialiste allemand des Ministères de l'Agriculture et de l'Economie, se trouve actuellement à Kastamuni où il fait des études sur la production du lin et du chanvre. Il a notamment examiné des milliers de balles de chanvre mises en vente au marché de Germec.

L'inauguration du combinat de Kayseri

D'un communiqué du Ministère de l'Economie, il résulte que le 16 septembre 1935, aura lieu l'inauguration du tissage de Kayseri. Tous les députés étant invités, mais attendu que par suite des vacances, leurs adresses ne sont pas connues, ils sont priés jusqu'au 10 courant soir de faire savoir à la direction générale de la Sumer Bank, dans le cas où ils désireraient assister à la cérémonie, l'endroit où ils prendront le train à destination de Kayseri.

Les prix du tabac seront réduits

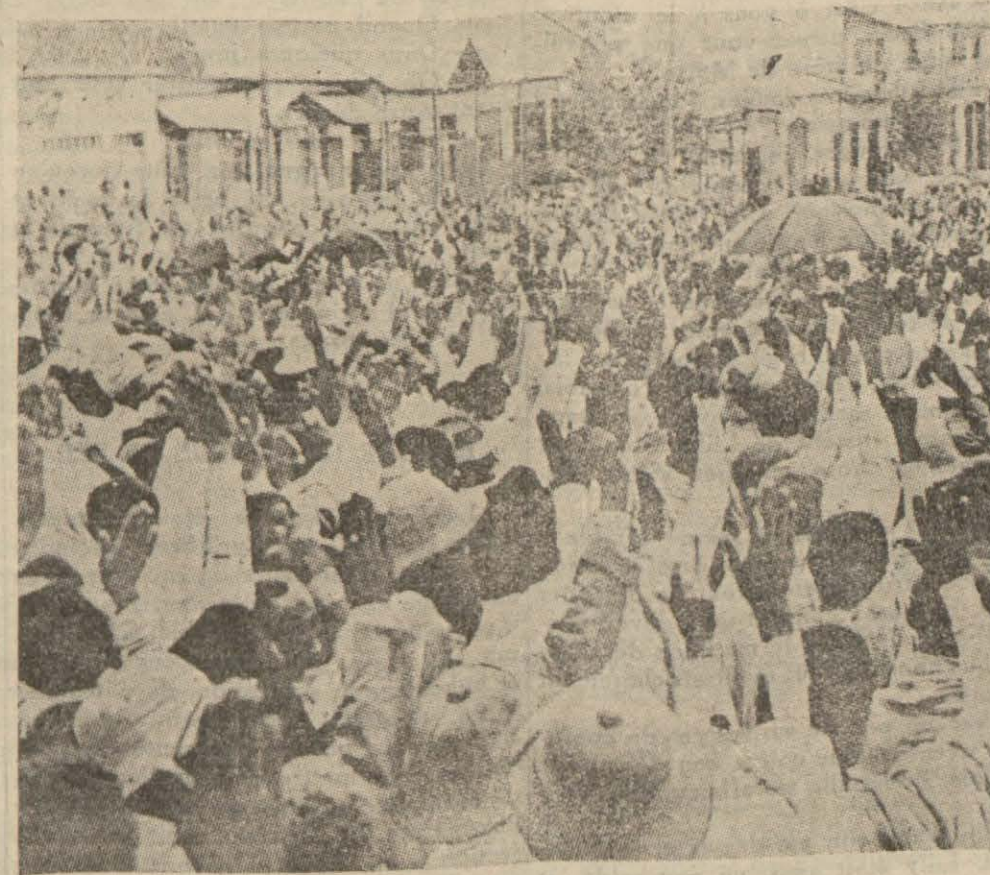
L'administration du monopole des tabacs envisage de réduire les prix des cigarettes comme l'a fait celle des spiritueux pour les boissons, ce qui lui a valu, au surplus, une augmentation de vente. On avait demandé d'augmenter les feuilles de papier à cigarettes contenues dans un carnet joint aux paquets de tabacs. L'administration a estimé que le nombre de 45 contenu dans un paquet est suffisant.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

L'administration des chemins de fer de l'Etat met en adjudication pour le 16 septembre 1935, la fourniture de 12 tonnes d'huile à brûler suivant cahier des charges à se procurer à la gare de Haydarpasa.

Suivant cahier des charges que l'on peut se procurer à la succursale d'Ankara de la Sumer Bank, pour Ltqs. 2.50, celle-ci met en adjudication pour le 13 septembre 1935, les frais de construction pour 49.402 livres turques de la partie supérieure de la bâtisse de la fabrique d'épaves d'Izmit et qui est réservée au directeur et au personnel.

Suivant cahier des charges que l'on peut se procurer à son siège, la direction du lycée de Haydarpasa met en adjudication, le 18 septembre 1935, les frais de réparations de la bâtisse pour Ltqs. 1.326.



La foule manifeste sur la grande place d'Addis-Abeba

Les Expositions Internationales et la Foire de Leipzig

Pour se faire connaître

L'Exposition Internationale d'automne à Leipzig, s'est ouverte à peu près à la même date que notre Exposition Internationale d'Izmir.

J'ai visité la Foire de Leipzig en mars 1935. Et j'avais lu dans les journaux les préparatifs que l'on faisait en vue de la Foire d'Izmir. Pourquoi organise-t-on les Expositions internationales, comment les dirige-t-on, quels résultats en retire-t-on ?

Un jeune Japonais m'a dit, à Leipzig :

« Tous nos articles trouveront-ils ici acquéreurs ? L'acheteur européen dont les goûts, les besoins, la compréhension sont très différents des nôtres, appréciera-t-il nos produits ? Si vous voulez savoir toute la vérité quand nous venons à Leipzig comme nous allons aussi ailleurs, nous ne nous attardons guère à examiner ces questions. Vendre est une chose ; faire connaître, en est une autre. Profitant, depuis des années, de ces réunions internationales, nous nous appliquons à imposer aux Européens la culture japonaise, l'industrie japonaise, le goût japonais : la constatation que le peuple nippon est devenu un peuple libre sur le terrain industriel, économique, culturel et artistique.

« Nous avons tâché que l'intérêt que le monde porte au Nippon ne fut pas limité aux seules questions militaires. Dans ce but, nous avons dépensé sciemment notre argent et notre énergie. »

L'Université de Leipzig est l'une des quatre plus grands universités d'Allemagne ; à la faculté de philosophie de cette institution, on a créé, en avril 1934, un poste de lecteur pour les recherches sur la révolution turque actuelle. Le lecteur, le Dr. Duda, m'a dit :

« A la faculté, il y a douze jeunes gens qui étudient la langue turque ; vingt qui étudient l'histoire de la Révolution turque. Avec le traitement qui en est servi d'après le budget actuel de l'Université — et qui a atteint peut-être pas celui d'un professeur de l'enseignement secondaire de chez vous — je ne puis ni faire venir des livres de Turquie, ni m'abonner à un certain nombre de journaux de votre pays pour suivre les affaires de chez vous. Je n'ai même pas, dans ma bibliothèque, le discours d'Atatürk, votre nouvelle histoire en quatre volumes, ni les procès-verbaux du congrès de l'histoire turque, à ce que j'ai appris, ont été imprimés.

Le Dr. Duda a réfléchi un instant puis, pour me convaincre de la nécessité de la propagande intellectuelle il me cita ce trait :

« Depuis des années, les Nippons entretiennent un institut auprès de notre Université. Ils en ont pris tous les frais à leur charge — y compris les appointements des professeurs et les besoins de la bibliothèque. Tous les livres qui paraissent au Japon sont envoyés aussitôt, le même jour, à notre institut. »

A la Bibliothèque de l'Etat prussien,

Neşat Halil ATAY.

(De l'Ulus)

(*) Le plus tragique, en cela, c'est qu'un jeune homme turc, dont je tairai le nom, a travaillé pendant trois ans en cette bibliothèque. Il en avait constaté les lacunes au point de vue turc. A son départ, il fit un monde de promesses. Non seulement il n'en tint aucune, mais il n'a jamais écrit une simple lettre à ses chefs de là-bas !

MOUVEMENT MARITIME

LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rihim han, Tél. 44870-7-8-9

DEPARTS

SPARTIVENTO partira Mercredi 11 Septembre 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Odessa Batoum, Trabzon, Samsun.

FGEO partira Jeudi 11 Septembre à 17 h. pour Pirée, Naples, Marseille, et Gênes. Le paquebot poste de luxe **RODI** partira jeudi 12 Septembre à 9 h. précises pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata. Service comme dans les grands hôtels. Service médical à bord.

ALBANO partira Jeudi 12 Septembre à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Novorossisk, Batoum, Trébizonde, Samsun.

ISEO partira samedi 14 Septembre à 17 h. pour Salonique, Mételin, Izmir, Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

MIRA partira lundi 16 Septembre à 17 h. pour Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gênes.

EGITTO partira mercredi 18 Septembre à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, CILICIA partira mercredi 18 Septembre à 17 h. pour Bourgas Varna Constantza, Sulina, Galatz et Braila.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH. Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Expresso Italiana pour le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rihim Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Seray, Tél. 44870

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Cini Rihim Han 95-97 Téléph. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprévu)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin	"Ulysses" "Orestes"	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	act. dans le port vers le 14 Sept.
Bourgas, Varna, Constantza	"Orestes" "Hercules"	" "	vers le 10 Sept. vers le 21 Sept.
" "	" "	" "	" "
Pirée, Gênes, Marseille, Valence	"Lyons Maru" "Lima Maru"	Nippon Yusen Kaisha	vers le 19 Oct. vers le 19 Nov.

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages.
Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens

S'adresser à : FRATELLI SPERCO : Quais de Galata, Cini Rihim Han 95-97
Tél. 44792

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

L'éducation collective

« Le mot d'ordre de la culture turque, proclame M. Ali Naci Karacan, dans le Tan, ne saurait se réduire à une seule formule. Il ne faut pas dire « école » et passer outre. Il faut, au contraire, s'appliquer quelque peu sur ce mot. »

Qu'apprend-on aux enfants, dans les écoles élémentaires que l'on a ouvertes dans nos villages ? A côté de la question de l'insuffisance du nombre des écoles eu égard à l'effectif des enfants en âge de recevoir une instruction primaire, celle de l'insuffisance du nombre des écoles constitue une question à part et non moins importante.

Les écoles primaires de village apprennent aux enfants à lire et à écrire. Tandis que, dans le procès général de relèvement du village turc, ce n'est là qu'une partie d'un vaste programme à exécuter ; et l'exécution partielle de ce programme est inutile. Car un village dont le développement culturel et industriel n'a pas été assuré, ne lit pas de journaux ou de livres et n'écrit pas de lettres. De deux choses l'une : ou l'enfant qui a reçu cette instruction primaire ira au chef-lieu pour y poursuivre ses études ; du lycée il passera à l'Université et de là, il aspirera à un emploi quelconque au service de l'Etat ; ou encore, il reviendra au village et il ne tardera pas à oublier tout ce qu'il aura appris. Tels sont les résultats de notre système d'enseignement actuel.

Tandis que ce qu'il nous faut, c'est l'éducation des masses. C'est celle qui assure l'augmentation de l'effectif de la population civilisée et industrielle d'un pays. Ainsi, dans l'ancienne Russie d'avant guerre, sur 140 millions d'habitants, on estimait à 15 millions la population éclairée ; par contre, en Amérique, l'effectif de la population civilisée et industrielle et celui de la population totale se confondaient : 120 millions. Chez nous, la population s'élève à 17 millions d'âmes ; mais pour pouvoir évaluer le chiffre de la population civilisée et industrielle, il suffit de connaître celui des contribuables qui paient l'impôt plein et la proportion des achats et des ventes sur les divers marchés. Ce qu'il nous faut, ce n'est pas d'emprunter, telle quelle, l'école primaire fonctionnant dans les pays d'Europe où l'industrialisation est générale : c'est l'adoption de mesures pour le développement accéléré des grandes masses et la création dans le pays d'un mouvement général de civilisation. C'est ce que l'on appelle l'éducation des masses.

Cela signifie le système qui permet de transformer le paysan dans son village, le citadin dans sa ville, tout être qui participe à l'activité du pays, de façon à en faire un Européen. Entre un paysan, un jardinier, un portefaix européens et un paysan, un jardinier ou un portefaix asiatiques, il y a un abîme, représenté par les résultats d'une évolution séculaire. C'est toute une compréhension et une conception de la vie qu'il faut transformer. Sinon, même si l'on ouvre des écoles dans tous les villages, tant que la masse qui ne fréquente pas l'école n'aura pas été atteinte, le but que nous visons ne fera que s'éloigner.

Nous sommes lésés par les primes d'assurance

Le Zaman fait le procès de la Réassurance, dont il affirme que l'établissement a pour conséquence un enchevêtrement général des primes d'assurance.

« Avant son institution, — écrit notamment notre confrère — les sociétés d'assurance se livraient à une concurrence qui était tout à l'avantage du public. Tout a changé depuis. La Réassurance soumettait toutes les sociétés d'assurance à un contrôle strict, il n'y avait aucune chance, pour qui que ce soit, de pouvoir assurer son immeuble à des conditions meilleures ou moins onéreuses. »

Cette affaire de réassurance a été inventée par un Arménien du nom de M. Pios. Le fait qu'il ait trouvé cela est une

preuve de son intelligence. Mais il n'a nullement rendu service aux établissements comme le nôtre, qui sont absolument tenus de se faire assurer. Ainsi, l'immeuble que nous habitons en location, depuis 23 ans, a été assuré, pendant tout ce temps, auprès de la même société. Celle-ci n'hésite pas à accorder toutes les facilités à un client qui lui est demeuré fidèle pendant près d'un quart de siècle et qui a toujours payé scrupuleusement, à un centime près, tout ce qu'il devait. Par contre, depuis l'apparition de la Réassurance, nous ne bénéficions plus d'aucune faveur. Au contraire, la prime d'assurance devant être partagée avec la Société de Réassurance, on a dû l'élever dans une forte mesure. Obligés de payer davantage et atteints, d'autre part, comme tout le monde, par la crise qui sévit dans l'imprimerie, nous avons été obligés finalement d'assurer nos installations pour la moitié de leur valeur réelle. (Ce ne sont pas là des affirmations gratuites : nous sommes prêts à en administrer la preuve documentaire à quiconque en exprimerait le désir).

Nous sommes évidemment les premiers à souffrir de tout cela ; mais la société d'assurance et même la société de Réassurance en souffrent aussi. Car si tous les clients assurent leurs biens pour la moitié de leur valeur, les recettes baissent en conséquence.

Si l'on envisage les choses de ce point de vue, on est obligé d'avouer que ce M. Pios, que nous disions tout à l'heure, très intelligent, ne sait pas très bien faire ses comptes. Car l'art du financier n'est pas seulement de savoir gagner, mais encore de savoir faire gagner autrui. Et les profits les meilleurs sont ceux que l'on obtient ainsi, en assurant la part de bénéfices d'autrui. Par contre, ceux que l'on s'assure à la faveur de pertes et de dommages que l'on inflige aux autres finissent toujours par se tourner contre celui qui les obtient. Ce n'est vrai sur-tout en ce qui concerne les impôts de l'Etat. Si l'on accroit ceux-ci au-delà des possibilités économiques du contribuable, on finit par en tarir la source.

Naturellement, notre Président du Conseil ignore que cette société de réassurance cause du tort à des entreprises purement turques. Il ne peut, au milieu des soucis multiples du gouvernement, s'occuper ainsi de questions de détail. Mais dans un discours qu'il a prononcé l'année dernière, il avait dit quelque chose de très important : « Nous protégeons, s'écriait-il, les entreprises privées, mais nous placerons toujours l'intérêt collectif au-dessus des intérêts particuliers. » On sait qu'Ismet Inönü a toujours appliqué ce principe avec beaucoup de sincérité. Nous souhaitons qu'il veuille bien examiner cette affaire de réassurance, et s'il constate, ainsi que nous l'avons dit, qu'elle cause du tort au public, qu'il prenne les mesures nécessaires pour nous protéger, tout en maintenant le principe de la réassurance.

On doit s'incliner devant la main qu'on ne peut tordre

De Londres, où il se trouve actuellement, M. Yunus Nadi signale, dans une lettre au Cumhuriyet et à La République, que l'Angleterre a renoncé à ses projets de sanctions contre l'Italie.

« Après mûres réflexions, écrit notre confrère, l'Angleterre a estimé que l'Italie possède ou pourrait posséder à l'avenir, en Méditerranée assez de forces à opposer aux siennes et que, par conséquent, il est dangereux pour elle de se mesurer seule contre l'Italie. S'il faut parler plus explicitement, nous dirions que devant les grandes démonstrations de forces que l'Italie a faites au cours de ses récentes manœuvres, l'Angleterre penche à s'incliner devant elle comme un agneau et à faire preuve de résignation. »

Ceux qui connaissent les caractères de la diplomatie anglaise ne s'étonnent pas outre mesure de cette façon d'agir. Il est impossible de prévoir cependant la tournure

que cette même politique pourra prendre demain et après demain. L'Angleterre désirait sincèrement voir la S. D. N. intervenir dans le conflit éthiopien. La protection de ses intérêts impérialistes l'exigeait. C'est l'adoption de cette politique qui pouvait seule assurer la sécurité d'un grand nombre de nations. Mais que pouvait-elle faire, lorsqu'elle se vit isolée, même de la part de la France ?

En déclarant qu'il se trouverait à Genève des hommes assez courageux pour s'opposer à l'idée de sanctions contre l'Italie, M. Mussolini avait surtout en vue les délégués français et notamment M. Laval. Si, dans ces conditions, l'Angleterre avait persisté pour des sanctions, sa demande, elle aurait dû accepter d'exécuter toute seule cette menace.

... L'Angleterre se trouve par conséquent avoir renoncé à demander l'application de sanctions, quitte à tirer de cette leçon d'autres profits pour elle. La première leçon qu'elle en retirera sera que ses forces ne sont plus à même de protéger l'ancienne grandeur de la Grande-Bretagne et qu'il importe de les compléter coûte que coûte dans un bref délai. Peut-être se conforme-t-elle au proverbe qui dit : « On doit se courber devant la main qu'on ne peut tordre. »

Il ne faudrait cependant pas en conclure à l'incapacité de la diplomatie anglaise. La façon dont l'Angleterre raisonne et agit aujourd'hui est une des manifestations de sa profonde politique.

Les éditoriaux de l'ULUS

L'homme qui a mordu un chien

Combien n'ai-je pas été affecté par la mort de mon ancien camarade, l'artiste et le gentleman (« efendi »), Namik Ismail. Depuis quelque temps la mort circule parmi ceux de notre génération ; elle frappe l'un au foi, l'autre aux intestins, l'autre au cœur. Le jour viendra où le plus vieux d'entre nous restera seul. Il en est ainsi de toutes les générations.

Ce que les journaux ont écrit, trois jours de suite, au sujet de Namik, m'a peiné autant que sa mort même. Songez : à bord du bateau de Kadiköy, il y avait des médecins turcs ; aucun d'entre eux ne s'est porté à son aide. Bref, un médecin allemand a couru au secours du jeune homme expirant. Mais la petite pharmacie du bord était fermée ; on n'a pas trouvé la cef ; il fallut briser les vitres. Mais cette fois, les bouteilles n'avaient pas d'étiquettes ! Puis, sur le pont, on a voulu appeler, par téléphone, l'ambulance. Elle arriva en retard puis, sous prétexte qu'il ne portait pas de traces de blessures, ni du sang, elle refusa de charger le malade. Le public a protesté, s'est insurgé... Vous savez le reste.

Sans les lacunes du service sanitaire public, Namik serait encore en vie. Voici, précisément, en lisant cette ligne, pour quoi j'ai cru devenir fou.

Encore, avant-hier, nous nous étions entretenus par téléphone avec Namik. Sans une clef, une étiquette et un chauffeur inexpérimenté, il aurait été maintenant en face de moi, dans la chambre où je trace ces lignes, en face de la mer qu'il aimait tant ; j'aurais entendu sa voix chaude que, moi, j'aimais tant, et son corps n'aurait pas été en train de pourrir sous terre à Besik-tas.

Comment ne pas trouver justifiés les écrits de ceux qui préconisent la mise en jugement du directeur de l'Akay, du commandant du bateau, de je ne sais quel fonctionnaire supérieur ou inférieur ! Et j'ai pensé, parce que la mort est une des lacunes des parvenues à notre connaissance.

Mais qui sait combien tous les jours, des compatriotes anonymes meurent de ce fait sans que nous le sachions. De fureur et d'énervement, j'en ai perdu le sommeil.

Puis, que me fallait-il entendre hier ? Le directeur de la santé publique et de l'entraide sociale à Istanbul a adressé une lettre officielle aux journaux. « Tout ce qui a été écrit, dit-il, est faux de bout en bout. »

Un médecin turc et un médecin al-



Deux instantanés de M. Teyfik Rüstü Aras à Genève

emand se sont empressés en même temps auprès de Namik. La boîte aux médicaments a été ouverte au moyen de sa clef. Les bouteilles étaient pourvues d'étiquettes. Tout ce qui pouvait être fait l'a été à temps, par les médecins. Un inspecteur a visité aussitôt les autres bateaux également. Tous avaient leur pharmacie en règle avec les dispositions de la loi.

Nous savons tous aussi qu'il y a une foule d'autos à l'entrée du pont.

Et maintenant, ne vous demandez-vous pas : « Qui s'est permis de jouer avec notre douleur ? » Pourquoi un événement puisse constituer une « nouvelle » pour un journal, faut-il, à tout prix, qu'il soit présenté de façon à exciter le public contre le gouvernement et les organes de l'autorité ? Si ce que les journaux ont publié avait été confirmé par les faits, nous aurions attendu et exigé que beaucoup de personnes fussent punies. N'avons-nous pas le droit d'exiger tout au moins un mot d'excuse du correspondant, du reporter ou de je ne sais lequel de nos camarades qui nous a présenté les médecins, les fonctionnaires des voies maritimes et de la Municipalité sous la couleur d'assassins, responsables de la mort de mon pauvre ami ?

Combien cela ne vaudrait-il pas si les journaux s'arrêtaient un peu plus attentivement à examiner la véracité des nouvelles qu'ils publient !

La première leçon que l'on donne aux journalistes américains est celle-ci : « Mesdames, Messieurs ! Si un chien mord un homme, ceci ne constitue pas une « nouvelle », digne d'être publiée dans les journaux. La véritable nouvelle, c'est si un chien est mordu par un homme... »

Chez nous, on n'apprécie guère les nouvelles vraies, simples, planes, celles qui ne donnent pas un aliment au goût de la critique du public. S'il est vrai que nous avons beaucoup de lacunes, n'avons-nous rien qui soit satisfaisant ?

Pauvre Namik !

F.RATAY

COLLECTIONS de vieux quotidiens d'Istanbul en langue française, des années 1880 et antérieures, seraient achetées à un bon prix. Adresser offres à « Beyoğlu » avec prix et indications des années sous Curiosité.

L'inquiétude à Athènes...

La gendarmerie et la troupe sont prêtes à intervenir pour le maintien de l'ordre

Athènes, 8. — Les bruits qui ont circulé hier soir avec beaucoup d'insistance au sujet d'un coup d'Etat imminent, fomenté par les ultra-royalistes pour renverser violemment la République et proclamer la restauration de la monarchie, ne paraissent pas reposer sur des fondements sérieux.

Il s'agirait d'insinuations et de simples menaces tendant à influencer M. Tsaldaris qui rentre lundi à Athènes, pour l'engager à se déclarer sans réticence, en faveur de la royauté.

Le commandant de la garnison d'Athènes, général Panayotakis, exclut toute tentative de coup de main, d'autant plus que les officiers et les hommes sous ses ordres, qu'il surveille de près, sont décidés à n'entreprendre ni à favoriser rien de risqué. Tous les officiers supérieurs se sont également prononcés, en dû temps, pour une évolution normale de la situation. Il en est de même dans la marine dont les officiers de tous grades sont sinon républicains, du moins partisans de l'ordre et de la légalité. L'amiral Sakellariou déclara que, dans le cas où l'on oserait bouger avant le retour de M. Tsaldaris et avant le plébiscite, il n'hésiterait à réagir violemment. Tout est calme à Athènes, malgré l'insistance des rumeurs, suivant lesquelles des surprises seraient sur le point de surgir, d'un moment à l'autre.

Les journaux d'opposition font grief au général Condylis d'avoir quitté Athènes pour aller passer son week-end à Spetzai. Ils y voient un alibi que se réserve le ministre de la guerre en vue du « coup » en préparation. Les frères Rallis, ministres de l'intérieur et de l'agriculture, qui sont dans le cabinet pour contrebalancer l'influence des « ultras », ont assuré aux représentants de la presse que rien d'insolite ne se passera tant qu'ils sont là.

La gendarmerie et la police d'Athènes sont alertées et la troupe, sous le haut commandement du général Panayotakis, consignée.

LA BOURSE

Istanbul 7 Septembre 1935

(Cours de clôture)

EMPRUNTS	OBLIGATIONS
Intérieur 94.25	Quais 10.25
Ergani 1933 95.-	B. Représentatif 45.40
Unitaire I 27.95	Anadolu I-II 45.75
II 26.20	Anadolu III 46.25
III 26.70	

ACTIONS

De la R. T. 58.50	Téléphone 18.-
Is Bank Nomi. 9.50	Bomonti —
Au porteur 9.50	Deros 17.-
Porteur de fonds 90.-	Ciments 12.95
Tramway 30.50	Itihad day. 9.50
Anadolu 25.-	Sark day. 0.95
Şirket-Hayriye 15.50	Balia-Karadın 1.55
Régie 2.30	Droguerie Cent. 4.65

CHEQUES

Paris 12.03.-	Prague 19.16.92
Londres 6.25.-	Vienne 4.19.-
New-York 70.07.50	Madrid 5.81.43
Bruxelles 4.72.50	Berlin 01.97.66
Milan 9.70.50	Belgrade 34.96.33
Athènes 83.71.50	Varsovie 4.21.-
Genève 2.43.62	Budapest 4.51.40
Amsterdam 1.17.50	Bucarest 63.77.55
Sofia 63.29.92	Moscou 10.98.-

DEVICES (Ventes)

Psts.	Psts.
20 F. français 168.-	1 Schilling A. 23.50
1 Sterling 625.-	1 Peseta 25.-
1 Dollar 125.-	1 Mark 42.-
20 Liras 198.-	1 Zloty 23.50
0 F. Belges 82.-	20 Liras 16.-
20 Drachmes 24.-	20 Dinars 56.-
20 F. Suisse 820.-	1 Tchornovitch 31.-
20 Liras 24.-	1 Ltq. Or 9.32
20 C. Tchèques 98.-	1 Meidiye 0.53.-
1 Florin 81.-	Banknote 2.26

Les Bourses étrangères

Clôture du 7 Septembre 1935

BOURSE de LONDRES

15 h. 47 (clôt. off.) 18 h. (après clôt.)

New-York 4.9593	4.9593
Paris 75.16	75.10
Berlin 12.335	12.33
Amsterdam 7.3275	7.325
Bruxelles 29.51	29.49
Milan 60.75	60.81
Genève 15.2225	15.215
Athènes 522.	522.

Clôture du 7 Septembre

BOURSE de PARIS

Turc 7 1/2 1933 306.-
Banque Ottomane 298.-

BOURSE de NEW-YORK

Londres 4.9587	4.9575
Berlin 40.23	40.25
Amsterdam 67.71	67.70
Paris 6.60125	6.60125
Milan 8.15	8.15

(Communiqué par l'A.A.)

TARIF D'ABONNEMENT

Turquie:	Etranger:
	Ltqs.
1 an 13.50	1 an 22.-
6 mois 7.-	6 mois 12.-
3 mois 4.-	3 mois 6.50

Sur un coup de téléphone

le KREDITO

se met immédiatement à votre entière disposition pour vous procurer toutes sortes d'objets à

Crédit

sans aucun paiement d'avance
Péra, Passage Lebon, No. 5
Téléphone 41891

FEUILLETON DU BEYOĞLU N° 21

LA VERGE D'AARON

Par D. H. Lawrence

Traduit de l'anglais par ROGER CORNAZ

CHAPITRE VIII

BASSES EAUX

— L'esprit de virilité a disparu du monde. Pour que les hommes avancent d'un pouce, il faut qu'ils puissent ramper humblement à la fin de la journée.

— Oui, dit Aaron en regardant Lilly avec des yeux vifs et amusés.

— C'est pourquoi le mariage a besoin d'être revu et corrigé, ou élargi. Il faut que les hommes reprennent des forces ; il faut qu'ils retrouvent l'aventure. Mais les hommes ne veulent pas s'unir et combattre ensemble. Si une femme s'est dressée devant eux avec ses enfants, elle trouvera autant de lâches qu'elle voudra pour la défendre et pour étouffer tout esprit de révolte. Et les femmes sont prêtes à sacrifier onze hommes, pères, maris, frères, amants, pour un seul enfant — ou pour leur propre vanité de

femmes.

Là-dessus, Lilly s'écarta pour laver la vaisselle. Aaron resta assis dans la zone lumineuse, feuilletant une partition de « Pelléas ». Le bruit de Londres les entourait, mais très au-dessous d'eux ; et un profond silence régnait dans la chambre. Chacun des deux hommes semblait isolé dans son propre silence.

Aaron, tout à coup, prit sa flûte et se mit à déchiffrer de courts passages de la partition qu'il avait sur les genoux. Il n'avait pas joué depuis sa maladie. Le son s'éleva, un peu tremblant, mais doux et charmant. Lilly s'avança, une assiette et un torchon à la main.

— Voici, la verge d'Aaron produit des boutons de nouveau.

— Quoi ? dit Aaron en levant les yeux.

— J'ai dit : « Voici, la verge d'Aaron produit de boutons de nouveau. »

— Quelle verge ?

— Votre flûte, pour l'instant.

— C'est mon pain quotidien qu'elle doit produire.

— Est-ce là les seuls boutons qu'elle produira ?

— Quoi d'autre ?

— Ah ! c'est à vous à le montrer.

Quelles fleurs pensez-vous que produira la verge du frère de Moïse ?

— Des haricots rouges, j'imagine, s'il devait s'en nourrir.

— Très rouges, je parie.

Aaron, sans plus s'occuper de Lilly, retourna à sa musique. Lilly finit d'essuyer la vaisselle. Puis il prit un livre et s'assit de l'autre côté de la table.

Lilly se tut et se coucha en silence.

Aaron se tourna pour dormir, un peu irrité par ce grand bruit de paroles.

A quoi tout cela servait-il ? Toutefois, le lendemain matin, en voyant le visage pâle, fermé, distant de Lilly, il comprit que quelque chose, en effet, s'était passé.

Lilly fut courtois et même affable ; mais en marquant une curiosité et froide distance entre lui et Aaron. Le déjeuner passa. Et Aaron comprit qu'il devait partir. Il y avait, dans le maintien de Lilly, quelque chose qui lui montrait clairement la porte.

Avec un peu de surprise et de confusion, avec quelque colère non dépourvue d'ironie, il emballa ses affaires dans son sac.

Puis il mit son par-dessus et son chapeau. Lilly était assis, un peu raide, et

écrivait.

— Eh bien ! dit Aaron, je pense que nous nous reverrons ?

— Certainement, dit Lilly en se levant, nous nous rencontrerons sûrement une fois ou l'autre.

— Quand partez-vous ?

— Dans quelques jours.

— Oh ! bien, je viendrai vous voir avant votre départ.

— Oui, je vous en prie.

Lilly accompagna son hôte jusqu'au haut de l'escalier, lui sera la main et entra dans sa chambre, en fermant la porte.

Aaron ne trouva pas son ami à la maison, quand il vint le voir. C'était un soufflet en plein visage.

CHAPITRE XI

ENCORE LA STATUE DE SEL

La saison d'opéra était terminée. Aaron fut invité par Cyril Scott à rejoindre un groupe d'amateurs de musique dans un village au bord de la mer. Il accepta, il passa un mois très agréable. Cela amusait ces jeunes gens, musiciens par goût et bohèmes par profession, de patronner le flûtiste qu'ils déclaraient admirable.

Bohèmes aux parents bien rentés, ils pouvaient se permettre de gaspiller un peu de patronage intermittent et flatteur pour eux-mêmes. Et Aaron n'avait pas d'objection à se laisser patronner. Il n'avait rien d'autre à faire.

Mais la colonie se dispersa en septembre. Aaron fut retenu quelques jours dans un château pour amuser les invités. Puis il partit pour Londres.

A Londres il se trouva sans occupation. Il n'avait plus grande envie de se laisser protéger par des jeunes gens quelconques et plus jeunes que lui, ni d'ailleurs, de reprendre un travail régulier dans l'orchestre. Il se mit à chercher autre chose. Il voulait disparaître une fois encore. Des émotions, des remords envers sa famille abandonnée l'agitaient. Il était troublé par le précoce et délicat automne. Il prit un train pour les Midlands.

Et, de nouveau, dès que le jour fut tombé, il vint flâner, son sac à la main, dans le champ qui bordait le bas de son jardin. Le champ était fauché et déjà l'herbe y redevenait haute. Il restait là, à regarder la rangée des fenêtres qui, de nouveau, étaient éclairées. Il respirait les odeurs de l'automne : phlox, vieille végétation humide, blé en gerbes. Il éprouvait une nostalgie faite en grande partie de dégoût. L'endroit, le « home » à la fois l'attirait et le repoussait.

Assis dans sa remise, il examina soigneusement son jardin à la lumière des étoiles. Il y avait deux rangées de haricots, un peu en désordre. Tout près, les courges débordaient de leur ancien carré. Il distinguait le parfum de quelques oignons. Il se demandait qui avait planté le jardin pendant sa longue absence. Mais, quoi qu'il en fût, il était là, planté, mûr, fané par l'automne.

Le store n'était pas tiré. Il était huit heures. Les enfants se couchaient. Aaron attendait dans l'attente, les entrailles tiraillées d'émotions violentes qu'il ne voulait admettre qu'à demi. Il voyait sa femme, mince et gracieuse, qui tendait une timbale au bébé. Et le bébé buvait. Elle semblait solitaire. De vives émotions lui attaquaient le cœur. Il sentait venir une réconciliation à grand renfort d'émotions violentes.

Etait-ce certain ? Cela paraissait effrayant et imminent. Une passion s'éleva en lui, un ardent désir de cette réconciliation violente. Dévoré de désir et d'inquiétude il attendit impatiemment que les enfants fussent couchés.

Il entendit sonner neuf heures, puis la demie de neuf heures à l'horloge du village. Les enfants devaient dormir maintenant. Sa femme était assise, cousant une petite robe. Il descendit à pas lents le sentier du jardin, se baissant pour redresser les oignons courbés à terre et pour les examiner. Il y avait beaucoup de fleurs, mais petites. Il en cueillit une, puis la jeta. La verge d'or était en fleurs. Et, sur la petite pelouse, il y avait des reines-marguerites, comme autrefois.

(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI

Umumi neşriyat müdürü: